

féta si clairement sa surprise muette, que l'abbé Pascalin crut devoir recourir à un exorde par insinuation.

— Veuillez, madame, nous excuser, monsieur et moi, dit-il, si nous venons vous importuner ; il s'agit d'une bonne œuvre, et j'ai pensé que nous pouvions frapper à votre porte.

Julienne s'inclina en silence, supposant qu'ils faisaient quelque quête. Cet hypothèse n'expliquait qu'à demi la présence du député, qui l'intriguait beaucoup.

— Avant d'aller plus loin, reprit l'abbé Pascalin, permettez-moi de vous présenter M. le Baron de Couturier, député et membre du conseil général.

— Il y a longtemps, madame, s'empressa d'ajouter le baron, qu'en ma qualité de voisin — nos propriétés se touchent, vous le savez — je désirais avoir l'honneur de vous être présenté, et je suis heureux que la circonstance qui m'amène aujourd'hui hâte la réalisation du plus cher de mes vœux.

Madame Simon s'inclina de nouveau et répondit quelques paroles froides et polies ; son étonnement augmentait. L'abbé Pascalin s'en aperçut, et reprenant la parole :

— A présent, dit-il avec un sourire épanoui, mettons-nous à l'aise et causons en bons amis. Monsieur le baron n'était pas connu de vous, mais vous aviez sûrement entendu son nom que chacun ici, les malheureux surtout, répètent avec reconnaissance. M. le baron a fait à la commune un cadeau très-riche : c'est une cloche pour l'église de Val-Rouvray. Vous n'ignorez pas que le clocher a été récemment reconstruit. C'est encore à lui que la commune est redevable des secours qui ont été donnés par le ministre et par le département pour faire face à cette dépense. La cloche est prête, on la placera dès qu'elle sera baptisée et dès que le clocher aura été béni comme il convient. Nous avons espéré qu'à ma prière, vous voudriez bien accepter d'être marraine de cette cloche.

— Je vous remercie d'avoir songé à moi, monsieur le curé, répartit madame Simon un peu interdite : malheureusement je ne puis répondre à vos vœux. Je n'appartiens pas au pays, j'y suis étrangère ; ma famille même n'y avait aucune relation ; enfin je vis dans une retraite à laquelle je tiens : ces considérations m'obligent à décliner l'honneur que vous me réservez.

— Mais, reprit le curé, ne vous y trompez pas : c'est une fête religieuse qui sera honorée de la présence de Monseigneur...

— Soyez assez indulgente, madame, interrompit M. de Couturier, pour ne pas vous formaliser de notre insistance. Nous avons des motifs particuliers pour vous demander avec instances de prendre part à cette cérémonie. Même, si je ne craignais de prononcer un